



Saint Mandé, le 20 Novembre 2024

**INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE - IGN**  
Sébastien SORIANO, Directeur Général  
73 Avenue de Paris, 94160 Saint Mandé

**Objet : Préavis de grève pour les journées du 28 novembre 2024 au 31 décembre 2024 incluses.**

Monsieur le Directeur général,

L'intersyndicale CGT IGN, CFDT, UNSA de l'IGN appelle tous les personnels de l'IGN à une journée de mobilisation les journées du 28 novembre au 31 décembre 2024, inclus.

Dans le contexte actuel de crise climatique et de nécessité de transition écologique, les données fournies par les agent-e-s de terrain de l'inventaire forestier n'ont jamais été aussi importantes pour les politiques publiques et l'ensemble de la société. Pour que l'inventaire forestier national puisse remplir ce rôle essentiel en préservant la qualité des données, il faut d'une part que la production puisse bénéficier d'un accroissement des moyens qui lui sont octroyés. D'autre part, il faut que ses agent-e-s de terrain bénéficient d'une juste rémunération qui vienne reconnaître les spécificités de leur métier.

Ce métier de terrain a des contraintes fortes de service sur le quotidien professionnel et sur la vie personnelle des personnels. Sans agent-e-s, l'inventaire forestier national ne peut pas exister, il est essentiel de valoriser ce métier à sa juste valeur.

Vous-même, suite à la publication des résultats de l'inventaire forestier, soulignez le 14 octobre 2024 l'importance de la connaissance forestière, notamment par son inventaire, et soulignez la qualité du travail des agent-e-s. Les remerciements ne peuvent et ne sauraient suffire, le travail des agent-e-s doit être reconnu et valorisé par la rémunération.

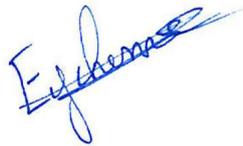
C'est pourquoi nous déposons ce préavis de grève pour revendiquer :

- La création d'une prime ou indemnité métier forestier, pour prendre en compte les particularités et difficultés du métier.
- La mise en place de primes de contraintes de service lié à l'éloignement familial.
- L'application de ces primes et indemnités quel que soit le statut de l'agent-e (fonctionnaire, ouvrier, contractuel), ou la revalorisation salariale en tenant compte de cette rémunération.

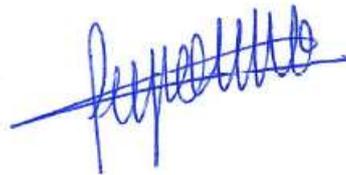
Dans le cadre de ce mouvement, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à des actions en cessant le travail. Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les agent-e-s de l'IGN.

Dans l'attente de notre rencontre dans le cadre du présent préavis de grève, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Guy-Alain Eychenne  
Secrétaire UNSA



Eric Peyrouse  
CFDT



Benjamin Briant  
Co-Secrétaire CGT IGN



Samir Khazaz  
Co Secrétaire CGT IGN

